

## CHAPITRE 26

---

# L'APPROCHE BIOGRAPHIQUE DE LA NUPTIALITÉ APPLICATION A L'AFRIQUE

**Philippe Antoine**

*Institut de recherche sur le développement (IRD), Paris*

L'étude de la nuptialité est relativement complexe car elle s'intéresse d'une part à des événements renouvelables et d'autre part à des événements dont l'enregistrement statistique n'est pas toujours opéré. Les études démographiques concernant la nuptialité s'appuient soit sur des données longitudinales provenant souvent de l'état civil (chapitre 25), soit sur des observations transversales, qui ne permettent qu'une description partielle et ponctuelle du phénomène. Ni l'une ni l'autre de ces sources de données ne permet de rendre compte de la complexité du cycle de vie matrimoniale, cycle qui s'inscrit dans un itinéraire individuel, lui-même façonné par le contexte d'évolution générale de la société à laquelle la personne appartient. L'approche de la nuptialité à l'aide de méthodes biographiques (questionnaires et méthodes d'analyse) s'avère riche d'enseignements. En effet grâce à ces méthodes on peut non seulement retracer l'évolution d'un phénomène, mais aussi tenter d'expliquer cette évolution et d'en dégager les facteurs démographiques, économiques, sociaux voire législatifs. Après avoir présenté les difficultés inhérentes à la perception du cycle de vie matrimoniale, nous présenterons la collecte et l'analyse des données biographiques concernant la nuptialité à l'aide d'exemples africains et, en particulier, d'une étude réalisée à Dakar (Sénégal).

### **1. La complexité des situations matrimoniales : des unions consensuelles à la polygamie**

Les concepts et définitions du mariage utilisés dans les analyses classiques de la nuptialité se focalisent sur le mariage enregistré soit par les autorités administratives

(état civil) ou religieuses (registre paroissiaux)<sup>1</sup>. Toutefois les données collectées par ces voies se révèlent insuffisantes pour rendre compte de la réalité sociale concernant les unions. La mise en couple est marquée par différentes phases : dans les pays occidentaux, par exemple, de plus en plus de couples débutent en union libre et une certaine proportion d'entre eux régularisent par la suite leur situation vis-à-vis de l'administration, notamment après la naissance des enfants ou pour des raisons fiscales. Ainsi en France la cohabitation pré-nuptiale a fortement progressé en un quart de siècle. Entre 1960 et 1985, la proportion d'union qui débute par une cohabitation pré-nuptiale passe de 10 % à 43 % pour les mariages conclus avant l'âge de 25 ans et d'environ 10 % à 59 % pour ceux célébrés vers 25 ans<sup>2</sup> (Léridon et Villeneuve-Gokalp, 1994). Ces couples peuvent connaître ultérieurement une séparation, et chacun des conjoints peut encore ensuite conclure une nouvelle union, officielle ou consensuelle, avec une autre personne ou rester seul. Chez les jeunes les situations transitoires se multiplient (comme vivre en couple chez ses parents ; cohabiter épisodiquement, etc.) (Battagliola *et al*, 1991). Seule une enquête retraçant la vie conjugale peut rendre compte de ces différentes transitions d'un état à un autre. Pour illustrer cette complexité du cycle de vie matrimoniale je m'appuierai sur des exemples africains où, en plus des différentes évolutions déjà évoquées vient s'ajouter, dans bien des cas, la pratique de la polygamie.

#### ***a) Les différentes étapes de l'union***

En Afrique, cette complexité des itinéraires matrimoniaux est accentuée par le fait que le mariage n'est généralement pas marqué par un événement unique ; il nécessite souvent différentes étapes obligatoires avant la cohabitation effective des conjoints (Van de Walle, 1968). À Bamako (Mali), par exemple, dans la plupart des cas, les fiançailles constituent la première étape, confirmant l'accord des parents de la femme pour que le prétendant devienne le conjoint de leur fille. Ensuite, il faut distinguer trois types de mariage : le religieux, le civil et le traditionnel. Il s'agit de trois cérémonies distinctes, qui peuvent aussi bien être célébrées le même jour qu'à des dates différentes, mais à condition que le mariage religieux précède toujours la cérémonie traditionnelle. Bien que le code stipule que le mariage civil doit être célébré avant le mariage religieux, en pratique l'ordonnancement importe peu. Ces trois mariages sont rarement célébrés ensemble, et on assiste donc à un décalage plus ou moins long entre ces cérémonies<sup>3</sup>. Aussi, la cohabitation des conjoints est parfois permise selon la volonté de la famille de la femme qui est habilitée à prêter sa fille dès le mariage religieux. Pour un couple qui parcourt ces étapes à des dates différentes, laquelle va être retenue comme date du mariage ? Il semble évident que pour les plus religieux, les plus traditionalistes ou les plus émancipés, ces trois célébrations auront des significations différentes (Djiré, 1993). Des améliorations concernant la distinction entre mariage légal, traditionnel et religieux ainsi que dans la datation du début de

---

<sup>1</sup> Dans la plupart des pays européens le mariage religieux est en net recul (Dittgen, 1995) ; l'union consensuelle est, par contre, en nette progression et l'état civil ne rend plus compte que très imparfaitement de l'évolution de la nuptialité.

<sup>2</sup> Ces résultats ont été obtenus à partir d'une enquête longitudinale spécifique.

<sup>3</sup> Les trois célébrations ne sont d'ailleurs pas toujours effectuées.

cohabitation des conjoints, ont été apportées dans certains pays par les enquêtes réalisées dans le cadre de l'Enquête mondiale fécondité (EMF). C'est le cas de l'enquête ivoirienne où la flexibilité des questions sur le type d'union a permis de distinguer les différentes formes de cohabitation (Brandon, 1991). Dans une enquête récente sur l'insertion urbaine à Bamako les auteurs ont cherché à repérer le plus précisément possible les différentes étapes du mariage (Ouédraogo et Piché, 1995).

La nécessité de distinguer les formes d'unions est, en soi, un indicateur des changements des comportement matrimoniaux par l'apparition de nouvelles pratiques étrangères aux règles traditionnelles. Ces changements impliquent également une meilleure définition du concept de divorce (dissolution formelle d'un mariage formel) ou séparation (dissolution informelle d'un mariage, formel ou informel). En effet, à l'instar de leur formation, la dissolution des unions est aussi difficilement appréhendée en Afrique. Une séparation des conjoints n'est pas toujours définitive : dans le cas d'un mariage coutumier, une réconciliation des conjoints est souvent tentée par les familles (Pison, 1986). Ce type d'intervention peut aussi être possible pendant une période d'instance de divorce. Il y a généralement un décalage plus ou moins long entre la fin de la cohabitation et la prononciation du divorce<sup>4</sup> ; se pose alors la question : quelle date retenir pour le divorce (Smith *et al.*, 1984) ?

### ***b) L'évolution des types d'union***

L'union se transforme au cours du temps : une union consensuelle peut-être par la suite confortée par une cérémonie civile ou religieuse. Dans un travail récent à Antananarivo, capitale de Madagascar, nous avons distingué et daté avec précision les différentes célébrations d'union depuis l'absence de cérémonie (union libre) jusqu'au mariage à l'issue d'une célébration quasi concomitante du mariage civil, coutumier et religieux (Antoine *et al.*, 2000). Chez les femmes, d'une génération à l'autre la proportion de mariage non formalisé (l'union libre ou *tokantrano maso*) ou peu formalisé (le mariage coutumier ou *vodiondry*) progresse fortement (tableau 1). Le mariage uniquement religieux n'existe pas, et la proportion des unions débutant avec cérémonie religieuse diminue régulièrement. Dans l'ensemble, les unions formalisées à la mairie ou (et) lors d'une cérémonie religieuse passent de 67,5 % pour la génération la plus âgée de notre enquête à 41,4 % pour la génération la plus jeune. La technique des biographies utilisée permet de connaître le devenir des unions à l'issue d'une certaine période. Nous avons retenu un intervalle de dix ans : à l'issue de cette période de temps environ la moitié des unions informelles étaient formalisées, tandis qu'un peu moins de 20 % s'étaient terminées par une séparation (tableau 2).

La mobilité matrimoniale, en particulier des hommes, pose un autre problème de classification parmi des individus non célibataires (Pison, 1986 ; Donadjé, 1991). Dans les études sur la nuptialité, les individus sont habituellement classés en célibataires, mariés (monogames ou polygames), divorcés et veufs, alors qu'après un premier mariage, de nombreux changements sont susceptibles de survenir au cours du cycle de vie de l'individu : un veuf ou divorcé à une date donnée peut avoir été antérieurement

---

<sup>4</sup> Dans certains cas, la séparation est d'autant plus difficile à saisir que il n'y avait pas de cohabitation des conjoints.

polygame. La polygamie est essentiellement appréhendée à partir d'indices transversaux comme la proportion de polygames parmi les hommes mariés, la proportion de femmes en union polygame, le nombre moyen d'épouses par homme marié ou encore le nombre moyen de femmes par homme polygame (Donadjé, 1992 ; Klissou, 1995).

**Tableau 1. Répartition (en %) selon le type d'union et la génération au moment du début de la première union (sexe féminin) à Antananarivo**

Type d'union	Gén 1943-52	Gén 1953-62	Gén 1963-72
Union libre	10,9	14,3	22,5
Coutumier	21,6	27,1	36,1
Civil	4,4	3,3	3,2
Coutumier et civil	24,9	28,3	20,0
Civil et religieux	3,5	2,8	0,0
Coutumier, civil et religieux	34,7	24,3	18,2

Source : Biomad98 (\*\*\*)ref)

**Tableau 2. Répartition (en %) selon le type d'union au moment du début de la première union et le devenir de l'union 10 ans plus tard pour 2 générations (sexe féminin) à Antananarivo**

Type d'union	Génération 1943-52			Génération 1953-62		
	Même type	Autre forme	Séparée	Même type	Autre forme	Séparée
Union libre	31	51	18	34	47	19
Coutumier	29	53	18	42	40	18
Coutumier et civil	64	26	10	62	21	17
Civil et religieux	80	07	13	100	-	-
Coutumier, civil et religieux	92	-	08	94	-	06

Source : Biomad98 (\*\*\*)ref)

Cependant les non célibataires dans chacune des catégories usuelles présentent des caractéristiques nuptiales différentes dans le passé et n'ont pas nécessairement contracté le même nombre de mariages avant de se retrouver dans la même catégorie matrimoniale : parmi les bigames, par exemple, certains sont dans leur deuxième mariage, alors que d'autres ont célébré plus de deux mariages mais ne conservent que deux épouses à la date de l'étude. Il faudrait davantage tenir compte de la distinction entre événements matrimoniaux et état matrimonial du moment. Des événements de nature différentes peuvent conduire à un même état matrimonial. Donadjé (1992), qui a recueilli des biographies matrimoniales, distingue les monogames stables ayant connu une seule union, les monogames instables qui ont contracté plus d'une union, les polygames stables qui au-delà de la seconde épouse n'ont jamais retrouvé l'état de monogame et, enfin, les polygames instables qui sont redevenus au moins une fois monogame au cours de leur vie. Mais cette typologie est loin d'épuiser toutes les combinaisons possibles si on inclut l'état de divorcé. Quelques tableaux croisés simples (tableaux 3a à 3c) issus de l'enquête de Dakar (voir infra) permettent de rendre compte de cette complexité. Ainsi on constate qu'une part importante des divorces (43 %) concerne des hommes ayant plusieurs épouses et qui restent donc toujours en

union après un divorce (tableau 3a). De même 30 % des mariages entraîne un passage à la polygamie. Si le passage à la monogamie est la seule transition matrimoniale pouvant affecter un célibataire, en ce qui concerne les monogames ils accèdent plus souvent au statut de polygames que de divorcés, le retour à la monogamie n'étant pas à exclure chez les polygames (Tableau 3b). En moyenne les monogames ont connu au moment de l'enquête 1,32 mariage, 0,25 divorce et une infime proportion de veuvage. Les polygames en toute logique ont conclu davantage de mariage (2,5 en moyenne) et relativement moins de divorce (0,2) (tableau 3c).

**Tableau 3a : État matrimonial du moment selon l'événement précédent (hommes mariés de plus de 35 ans)**

Événement précédent	État matrimonial du moment			
	Monogame	Polygame	Divorcé	Veuf
Mariage	517	222	0	0
Divorce	50	7	76	0
Veuvage	7	4	0	8

**Tableau 3b : État matrimonial du moment selon l'état matrimonial précédent**

État matrimonial précédent	État matrimonial du moment			
	Monogame	Polygame	Divorcé	Veuf
Célibataire	451	0	0	0
Monogame	0	180	76	8
Polygame	57	53	0	0
Divorcé	58	0	0	0
Veuf	8	0	0	0

**Tableau 3c : Nombre moyen d'événements matrimoniaux selon l'état matrimonial du moment**

État matrimonial au moment de l'enquête	Nbr moyen de mariage	Nbr moyen de divorce	Nbr moyen de veuvage	Nombre d'individus
Monogame	1,32	0,25	0,05	310
Polygame	2,50	0,20	0,07	123
Divorcé	1,22	1,22	-	18

Source: Enquête IFAN-ORSTOM, 1989

La plupart des études démographiques ne prennent pas en compte la complexité de l'enchaînement de ces événements matrimoniaux<sup>5</sup>. Les mutations affectant la vie matrimoniale saisies dans une perspective dynamique, doivent s'inscrire dans

<sup>5</sup> Certaines enquêtes démographiques et de santé (EDS), en particulier celle du Togo, comblent parfois en partie cette lacune en recueillant vie génésique et vie matrimoniale, toutefois sans possibilité de les mettre en relation avec l'itinéraire professionnel ou résidentiel de la personne. Quelques analyses de type biographique ont été menées à partir de ce type de données. Thiriart (1998) montre que, au Togo, urbanisation et scolarisation sont les principaux facteurs du recul de l'âge au mariage et que d'autre part il y a de plus en plus dissociation entre sexualité et nuptialité.

l'ensemble du cycle de vie de l'individu, afin d'appréhender l'interaction entre les événements matrimoniaux et l'évolution de sa situation économique et sociale. Les enquêtes biographiques permettent de recueillir des informations inédites sur le cycle de vie matrimonial des hommes et des femmes et sur leur itinéraire socio-professionnel. Ces données peuvent permettre de meilleures connaissances de l'évolution et des déterminants de la nuptialité, en liaison avec d'autres événements de la vie de l'individu.

## **2. Analyse de la nuptialité et analyse des biographies**

Le principe du recueil biographique rétrospectif est de retracer les principaux événements connus par un individu depuis sa naissance concernant son activité (y compris l'éducation), sa vie matrimoniale (constitution et dissolution des ménages) et sa vie résidentielle (mobilité, décohabitation, accès à la propriété...). Ces informations dites tri-biographiques (Courgeau et Lelièvre, 1989), peuvent aussi être complétées par le recueil de la vie génésique, ou par d'autres informations susceptibles d'apporter un complément à l'analyse des itinéraires individuels. Le recueil de la biographie complète permet de mieux mettre en évidence les interrelations entre vie professionnelle et vie matrimoniale ou celles entre vie familiale et changements de logement. Ainsi on n'étudie plus séparément les événements matrimoniaux en dehors de l'évolution des conditions de vie de l'individu. Plusieurs travaux ont été conduits dans cette voie à l'aide des méthodes biographiques et, par exemple, certaines études récentes en Amérique du Nord se sont focalisées sur les interférences entre la carrière professionnelle des femmes et le devenir de leur mariage (Hiedemann *et al*, 1998 ; Neill et Le Bourdais, 1998 ; Le Bourdais, Neill et Vachon, 2000). L'objectif est de mieux appréhender les déterminants démographiques, économiques et sociaux de la formation et de la dissolution des unions en remettant en perspective les événements matrimoniaux avec d'autres dimensions de la vie de l'individu. Il s'agit moins de mesurer l'ampleur d'un phénomène, que d'appréhender les principaux facteurs qui peuvent le favoriser ou non. Trois exemples concrets issus d'un travail à Dakar vont permettre de détailler les méthodes de collecte et d'analyse et de mettre en évidence l'intérêt de saisir l'influence de la carrière professionnelle des hommes sur la dynamique matrimoniale.

### ***a) Description de l'enquête de Dakar***

L'étude conduite à Dakar tente principalement de montrer les répercussions de la dégradation des conditions de vie des individus sur leurs comportements démographiques et sociaux. Trois dimensions ont été retenues par l'équipe IFAN-ORSTOM de Dakar : l'accès au travail, l'accès au logement et la constitution du ménage (à travers l'itinéraire matrimonial et le devenir des enfants). Comment les citadins arrivent à satisfaire un certain nombre de besoins, en particulier travail et logement, alors qu'ils ne possèdent peut-être ni les mêmes atouts, ni ne prétendent aux

mêmes exigences ?

Le recueil des « *biographies quantitatives* » s'appuie sur un bon repérage dans le temps des événements vécus par l'enquêté (GRAB, 1999). En effet, peu de personnes mémorisent les dates de tous les événements qu'ils ont vécus, en revanche l'enchaînement des événements familiaux est facilement gardé en mémoire. Dans le cas de l'enquête conduite à Dakar (Antoine et Bocquier, 1999), pour aider les personnes enquêtées à placer dans le temps les principaux moments de leur vie, on a eu recours à la fiche Ageven (âge-événement). Avant de commencer à remplir le questionnaire, l'enquêteur demande à l'enquêté de situer dans le temps les principaux événements de sa vie familiale, de sa vie migratoire et résidentielle et de sa vie professionnelle. Cette collecte s'opère sans ordre préconçu. Les événements sont replacés au fur et à mesure de l'entretien sur une fiche où figurent une échelle de temps (années calendaires) et la durée écoulée depuis l'événement. Le classement des événements s'opèrent alors sans trop de difficultés.

À partir d'un échantillon représentatif<sup>6</sup> de Dakar et sa banlieue comprenant plus de 2 100 ménages et 17 900 individus, nous avons tiré un sous-échantillon pour l'enquête biographique. Le tirage de ces individus s'est fait selon une stratification par sexe et par groupes d'âges (25-34 ans, 35-44 ans et 45-59 ans), de telle façon qu'un nombre à peu près égal de personnes de chaque génération a pu être interrogé. Cela était nécessaire pour réduire les problèmes d'effectifs insuffisants qui pouvaient se poser pour les comparaisons d'une génération à l'autre. Au bout du compte, 1557 biographies ont été recueillies à Dakar, au cours du dernier trimestre 1989.

### ***b) Passage du questionnaire à l'exploitation statistique***

Recueillir des biographies nécessite un questionnaire relativement long et complexe. Il semble plus pratique de recueillir l'information par grand thème : activités, nuptialité, migrations, etc. Pour chaque union par exemple l'enquêteur pose une série de questions. Ces questions sont identiques d'une union à l'autre. À l'issue du terrain on se retrouve avec une série d'informations biographiques concernant un même individu. Le passage du questionnaire aux fichiers informatiques constitue un travail délicat. Dans le cas de l'enquête de Dakar, on dispose en parallèle de l'itinéraire migratoire, de l'itinéraire professionnel à Dakar, de l'itinéraire résidentiel en ville, de l'itinéraire matrimonial, de la descendance. Pour chaque thème on constitue un fichier où pour un même individu les événements sont datés et classés dans le temps. En ce qui concerne les données matrimoniales on dispose principalement de la date de début d'union, des caractéristiques de l'union et du conjoint et de la date de la fin de l'union, soit par séparation, soit par décès du conjoint. Il faut donc travailler préalablement sur le fichier matrimonial afin de distinguer les différentes dates où s'est produit un événement matrimonial, union ou rupture d'union, et reconstituer les différents états matrimoniaux qu'a pu connaître un même individu. Ensuite il faut fusionner ce fichier avec les autres fichiers concernant les autres itinéraires, afin d'obtenir dans un fichier unique l'ensemble des événements vécus par l'individu, classés dans le temps. Ce

---

<sup>6</sup> Il s'agit d'un échantillon aléatoire à deux degrés tiré à partir des districts du recensement de 1988 sur l'ensemble de l'agglomération.

travail informatique nécessite des procédures spécifiques de fusion des données dans le temps. Elles ont été testées lors de l'enquête de Dakar et mis au point par Philippe Bocquier (1996) à l'aide du logiciel Stata qui semble particulièrement bien adapté à ce type d'étude.

Pour un même individu, le fichier comprend autant de lignes d'informations que de changements d'état et l'on peut ainsi savoir, à chaque instant de sa vie, sa profession, son lieu de résidence, sa situation matrimoniale, la naissance de ses enfants et les renseignements afférents à ces divers événements, et mettre ces éléments en relation. Ces différentes informations sont datées et l'on connaît, pour chaque période de la vie de l'individu, le temps passé dans un état comme le montre l'exemple ci-joint (tableaux 4a et 4b). En effet il est fondamental d'aboutir à un recueil cohérent des dates de transition d'une étape à l'autre de la vie. L'originalité de l'analyse des biographies réside dans l'analyse des relations dans le temps entre les différents événements de la vie. Il est donc indispensable, au moment de la collecte, de situer les événements dans chacune des dimensions les uns par rapport aux autres (par exemple, le mariage par rapport à l'emploi, l'emploi par rapport à l'accès au logement...). Pour cela, le juste recueil de la succession des événements importe plus que la datation précise de ces événements (au jour ou au mois près). En particulier, le système de recueil des dates doit pouvoir situer, les uns par rapport aux autres, les événements survenus la même année, même lorsque le mois n'est pas connu précisément<sup>7</sup> (Bocquier, 1996 ; GRAB, 1999).

Le tableau 4a résume l'histoire d'un individu qui a connu quatre unions. La date de chaque événement matrimonial (mariage ou divorce) est converti dans un système de nombre de mois écoulés depuis le 1er janvier 1900. Ainsi le premier mariage de cet individu a eu lieu en janvier 1968 (817 mois après le 1er janvier 1900). Puis 38 mois plus tard (855-817) il divorce de sa première épouse. Il se remarie peu après (novembre 1971) et un an plus tard prend une autre épouse et devient polygame (décembre 1972). Il divorce de sa première épouse (première épouse de son ménage à cette date, mais seconde union dans sa vie) en juillet 1973. Il reste monogame pendant près de 8 ans (jusqu'en octobre 1981). Puis il demeure sans épouse pendant 10 mois, et au moment de l'enquête (1080=décembre 1989) il est à nouveau marié (pour la quatrième fois) depuis plus de 7 ans (depuis août 1982). Ce système de datation est donc très souple et permet de multiples analyses. On peut ainsi connaître l'âge de l'individu à chaque événement. Celui-ci est né en 1947 (arbitrairement on lui attribue le mois de juillet soit 571 mois depuis 1900) et l'on peut ainsi calculer qu'il a respectivement 20 ans révolu lors de son premier mariage, 24 ans lors du second, 25 ans au troisième et 35 ans lors du dernier.

---

<sup>7</sup> Ainsi à Dakar, on a retenu un système de codes pour les événements ayant lieu la même année, mais dont le mois n'est pas connu précisément. Si 3 événements ont lieu la même année, le premier est codé 33, le second 66 et le troisième 88. Par la suite, au moment de l'exploitation informatique, un mois fictif sera attribué à chacun de ces événements préservant l'ordre des occurrences.



**Tableau 4a : Divers états matrimoniaux rencontrés par un même individu depuis sa première union**

Rang du conjoint	Nombre de conjoints	Événement matrimonial	État matrimonial	Date de début de période	Date de fin de période
1	1	Mariage	monogame	817	855
1	0	Divorce	divorcé	855	863
2	1	Mariage	monogame	863	876
3	2	Mariage	polygame	876	883
2	1	Divorce	monogame	883	982
3	0	Divorce	divorcé	982	992
4	1	Mariage	monogame	992	1080

Source: Enquête IFAN-ORSTOM, individu 803

Mais cela n'épuise pas les possibilités de ce type de fichier qui comprend un nombre de lignes équivalent au nombre d'événements. Le principe est le même pour chaque itinéraire et, dans le cas de l'individu choisis en exemple, le fichier comprend 21 lignes correspondant à 21 changements d'état depuis son premier mariage. Le tableau 4b récapitule l'état matrimonial, les différents quartiers de résidence à Dakar, les différentes professions et le nombre d'enfants ainsi que la référence de la mère. On le voit, à chaque changement de situation, une nouvelle ligne du fichier est créée. Elle comporte les informations de la ligne précédente qui n'ont pas changé et les informations actualisées concernant le nouvel événement. Les variables prises en exemple ne couvrent qu'une infime partie des variables disponibles dans le fichier. Avec ce type de fichier il devient très facile d'envisager des analyses biographiques complètes couvrant l'ensemble de la vie de l'individu. Ce type de données et d'analyse permet de dépasser l'analyse transversale et de prendre en considération les différents états qu'a connu un individu. Ainsi on peut étudier l'itinéraire matrimonial, l'itinéraire professionnel et tenir compte des influences de l'un sur l'autre. Le mariage des femmes accélère-t-il ou non leur entrée sur le marché du travail (ou leur sortie de ce marché du travail) ? Le divorce conduit-il à de nouveaux positionnements professionnels ? Autant de questions parmi d'autres auxquelles il devient possible de répondre.

**Tableau 4b : Itinéraires matrimonial, résidentiel et professionnel vécus par un même individu depuis sa première union**

État matrimonial	Lieu de résidence	Profession	Enfants	Date de début de période
monogame	Plateau	Technicien sup		817
monogame	Medina	Technicien sup		835
monogame	Medina	Technicien sup	1 de épouse 1	840
divorcé	Medina	Technicien sup		855
monogame	Medina	Technicien sup		863
monogame	Medina	Technicien sup		869
monogame	Medina	Technicien sup	1 de épouse 2	875
polygame	Medina	Technicien sup		876
monogame	Medina	Technicien sup		883
monogame	Medina	Technicien sup	1 de épouse 3	901
monogame	Medina	Technicien sup	2 de épouse 3	925
monogame	Medina	Gros commerçant		936
monogame	Sicap	Gros commerçant		938
monogame	Sicap	Gros commerçant		960
monogame	Grand Dakar	Gros commerçant		974
divorcé	Grand Dakar	Gros commerçant		982
monogame	Grand Dakar	Gros commerçant		992
monogame	Grand Dakar	Gros commerçant		1020
monogame	Grand Dakar	Représentant commerce		1022
monogame	Medina	Représentant commerce		1024
monogame	Plateau	Représentant commerce		1054

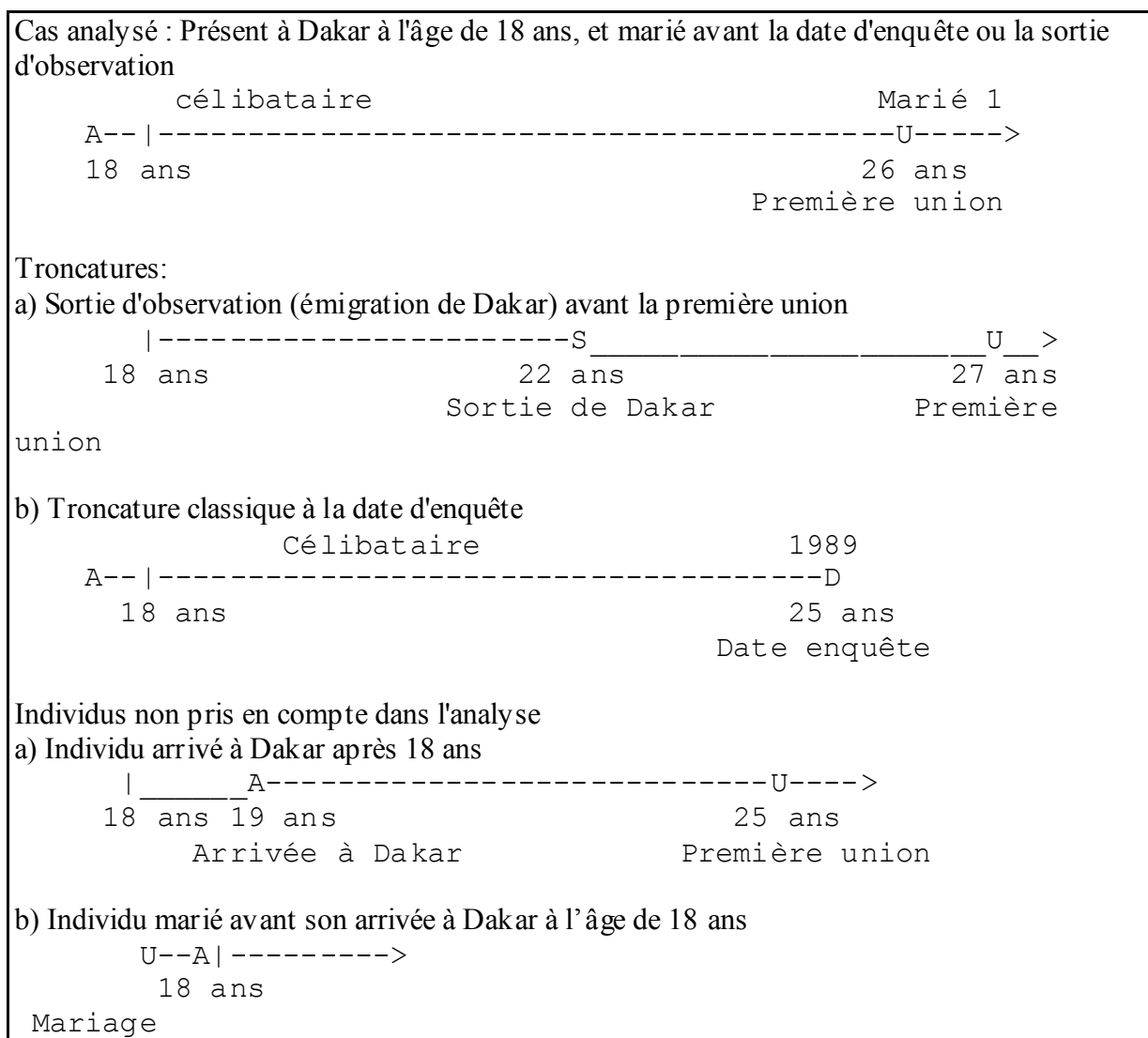
Source: Enquête IFAN-ORSTOM, individu 803

Cette préparation des données peut sembler fastidieuse, mais elle constitue un préalable indispensable à l'analyse. En particulier toutes les biographies doivent se terminer à la même date, à savoir la date d'enquête (1080). Le classement opéré des événements dans le temps permet ensuite l'analyse des biographies.

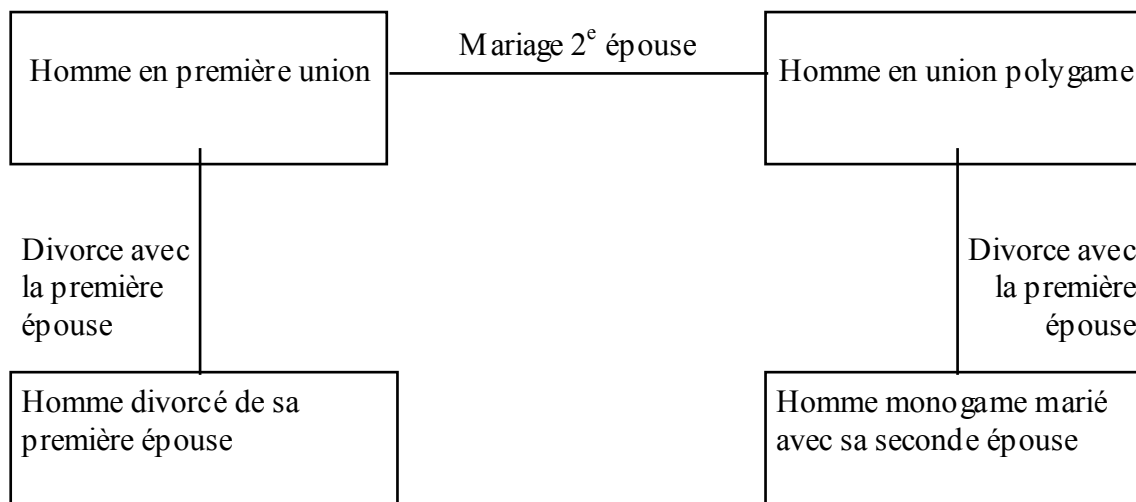
***c) Les bases de l'analyse des biographies : les concepts de population soumise au risque et de troncatures***

Une fois le fichier complet créé différentes analyses sont possibles. Pour chaque analyse spécifique (entrée en première union, fin de l'union par divorce, remariage après divorce, etc.), il s'agit de prendre en considération le temps qui s'écoule entre un instant de référence commun à tous les individus analysés et la date de l'événement observé ou bien la date de sortie de l'observation. Cette méthode nécessite surtout une conceptualisation rigoureuse de la question étudiée. Il faut définir précisément la population soumise au risque, l'événement étudié (le risque), les risques concurrents qui amèneront l'individu à sortir de l'observation. Par exemple, si l'on étudie la transition du célibat au premier mariage pour les hommes à Dakar, la population soumise au risque sera composée des hommes célibataires qui résident à Dakar à l'âge de 18 ans ; le temps qui s'écoule sera mesuré depuis la date anniversaire des 18 ans jusqu'à la date du mariage. Un homme arrivé à Dakar après 18 ans ne sera pas pris en considération ; un homme quittant Dakar avant son mariage sera pris en considération

jusqu'à sa date de départ. Ce mode de traitement des troncatures, permet de tenir compte de toutes les biographies, même celles des jeunes générations observées jusqu'à la date d'enquête (ce que l'on dénomme troncature à droite) et contribuent au calcul des coefficients de la régression. Le schéma suivant montre la population soumise au risque et les possibilités de troncature (figure 1).



**Figure 1 : Population soumise au risque : hommes célibataires résidant à Dakar à l'âge de 18 ans. Risque : première union à Dakar**



**Figure 2 : Diagramme des états possibles : passage de l'union avec la première épouse à l'union avec la seconde épouse (avec ou sans divorce)**

Une démarche analogue peut permettre d'étudier le divorce des hommes (rupture de la première union) ou l'entrée en polygamie. Dans les deux cas la population soumise au risque est la même : les hommes en première union et le temps pris en compte est celui qui s'écoule depuis la date de la première union jusqu'à la date de survenue de l'événement considéré comme risque. Dans le cas où l'événement étudié est le divorce, les événements suivants sont considérés comme des troncatures : la sortie de Dakar, le veuvage. Par contre l'entrée en union polygame est une variable évoluant dans le temps et non un risque concurrent. De la même façon on peut étudier l'entrée dans une union polygame mais dans ce cas le divorce avec la première épouse constitue une troncature. La population soumise au risque est celle des hommes en première union, qui peuvent ensuite être mariés à une seconde femme, soit après avoir divorcé de la première, soit en devenant polygame et en divorçant par la suite de la première épouse. Le schéma d'analyse correspondant à ce cas est présenté à la figure 2. Une fois les concepts utilisés bien définis, l'analyse causale devient plus facile.

#### ***d) Le modèle semi-paramétrique de Cox ou l'introduction de la dimension temporelle dans la régression***

L'approche biographique retenue privilégie la dimension temporelle or, dans la plupart des modèles de régression, cette dimension est absente. Il faut donc utiliser des méthodes qui permettent de combiner l'effet du temps et la prise en compte des différentes caractéristiques qui peuvent expliquer la survenance d'un événement. Ainsi on peut par exemple étudier non seulement le temps qui s'écoule entre le début d'une union et sa rupture par divorce, mais aussi dégager les facteurs qui accélèrent ce processus.

Plusieurs méthodes et modèles sont à la disposition des utilisateurs (Courgeau et Lelièvre, 1989 ; Blossfeld, Hamerle, Mayer, 1989 ; Trussell, Hankinson, Tilton, 1992 ;

Bocquier, 1996). Plutôt qu'un catalogue des méthodes, mieux vaut présenter ici en détail certaines analyses conduites à l'aide d'une méthode d'analyse des biographies basée sur l'utilisation de la régression semi-paramétrique à risques proportionnels de David Cox. Cet auteur a le premier proposé de combiner l'analyse de régression et le principe des tables de survie (Cox, 1972 ; Cox, 1984).

On peut présenter le modèle de Cox, soit comme le contrôle par la régression de l'effet des variables explicatives dans l'analyse de survie, soit comme l'introduction de la dimension temporelle dans la régression. Les avantages d'une technique permettent de combler les lacunes de l'autre. Pour résoudre le problème de la durée et des facteurs explicatifs, la régression est effectuée non pas sur la caractéristique acquise par l'individu à l'issue de sa vie, mais sur la caractéristique acquise chaque année de son existence jusqu'au moment de l'enquête. La modalité de référence, telle que l'exige le modèle de régression, n'est pas unique pour l'ensemble de l'échantillon, mais elle est propre à chaque durée d'observation. Cette série de probabilités permet d'établir une courbe de séjour de référence (par exemple en l'état de célibataire s'il s'agit de l'analyse du premier mariage) appelée encore fonction de séjour de base : c'est la composante non paramétrique du modèle. Le modèle de régression calcule alors l'effet des variables explicatives sur le risque annuel de connaître l'événement. C'est la composante paramétrique du modèle, qui s'ajoute à la composante non paramétrique, pour former un modèle dit semi-paramétrique. Un coefficient de régression, qui mesure l'influence moyenne de cette variable sur le risque annuel, est associé à chaque variable.

Ainsi dans un modèle consacré à la sortie du célibat, une variable qui augmente le risque de mettre fin au célibat multiplie le risque de base par une quantité supérieure à 1 et, inversement, pour une variable qui diminue le risque. Par exemple, si le fait d'être né entre 1955 et 1964 plutôt qu'entre 1930 et 1944 diminue le risque de former une union, le coefficient associé à cette variable sera un nombre inférieur à 1. Si la valeur est de 0,64, et on dira que, toutes choses égales par ailleurs, la modalité concernée diminue de 36 % (ou d'un peu plus du tiers) le risque de former une union. On pourrait aussi bien dire que cette modalité divise ce risque par 1,56, l'inverse multiplicatif du coefficient 0,64.

Des variables dépendant du temps peuvent être introduites dans les modèles à risques proportionnels, c'est d'ailleurs l'une de leur originalité. L'effet des variables indépendantes dont la valeur peut varier en cours d'observation, s'interprète de la même manière que l'effet d'une variable indépendante dont la valeur ne changerait pas. Un homme qui est successivement apprenti, salarié du secteur informel puis chômeur contribue successivement à l'estimation du risque des apprentis, à celui des salariés du secteur informel puis à celui des chômeurs. Pour l'interprétation, ceci revient à dire que cet homme est successivement soumis à la modification du risque caractéristique des apprentis, à celle des salariés du secteur informel puis à celle des chômeurs.

### 3. Premier mariage, divorce et polygamie à Dakar

Les différentes analyses présentées ci-après concernent exclusivement les hommes âgés de 25 à 59 ans (au moment de l'enquête) pour l'analyse du premier mariage et seulement ceux âgés de 35 à 59 ans pour les analyses concernant le divorce et la polygamie. Nous avons retenu seulement les hommes car, entre autres difficultés, l'analyse de la polygamie chez les femmes nécessite le recueil complet de l'histoire matrimoniale du mari. En effet, si pour chaque femme on connaît chacune de ses unions et la situation matrimoniale de son conjoint au moment de l'union, par contre le devenir de la situation matrimoniale du mari est inconnu (a-t-il une épouse supplémentaire ? divorce-t-il de l'épouse précédente ?). Cela implique que l'on ne peut pas suivre la dynamique de la polygamie à partir des données recueillies exclusivement pour les femmes. Dans ce cas on peut seulement étudier l'entrée en union des femmes et voir éventuellement, selon la caractéristique du mari, si ce dernier était déjà ou non en union. On peut également bâtir quelques indicateurs simples comme la proportion de femmes commençant leur vie matrimoniale dans une union polygame selon l'âge. Dans une enquête plus récente du même type conduite par l'IFORD, certaines questions ont été introduites afin de saisir à partir des femmes l'itinéraire matrimonial de leur(s) conjoint(s) (Kouamé *et al*, 1999), mais cette approche n'a pas été concluante. De nombreuses femmes ont refusé de fournir des informations sur leurs co-épouses (ou rivales).

#### a) Les facteurs explicatifs

Différents facteurs explicatifs (concrétisés par des variables) sont testés pour chaque analyse. En ce qui concerne l'analyse de la sortie du célibat les variables retenues sont les suivantes.

- Les groupes de générations, ou cohortes de naissance, sont établis à partir de la date de naissance et reprennent les bornes utilisées dans la stratification de l'échantillon. On s'attache au sort de trois groupes de générations d'individus : les générations nées entre 1930 et 1944 (45-59 ans à l'enquête), les générations 1945-54 (35-44 ans à l'enquête) et les générations 1955-64 (25-34 ans). Ces trois groupes de générations ont connu des contextes économiques différents lors de leur entrée en union, allant de la période de l'indépendance (années 60), au ralentissement économique des années 70 et la crise des années 80.
- L'âge d'arrivée à Dakar donne un aperçu du parcours migratoire et permet de distinguer les personnes nées à Dakar (groupe de référence) et les différents types de migrants selon leur âge d'installation.
- L'ethnie de l'individu est celle du père, saisie à l'enquête. L'ethnie la plus nombreuse et la plus urbanisée, les Wolof, sert de référence.
- L'Islam est la religion dominante (95 % de la population). On distingue les membres des confréries musulmanes (référence), les musulmans hors confrérie et les

chrétiens.

- La dernière classe fréquentée est utilisée comme mesure du niveau d'instruction. Cinq catégories sont distinguées : aucune scolarité, fréquentation pendant 7 ans au moins de l'école coranique (sans fréquenter le système scolaire officiel), fréquentation du cours préparatoire ou du cours élémentaire (4 années de scolarité ou moins), cours moyen ou collège (de 5 à 10 années de scolarité) et, enfin, lycée, enseignement technique ou enseignement supérieur. Ceux qui n'ont jamais été scolarisés servent de modalité de référence.

L'activité, le statut de résidence et le type de logement sont des variables indépendantes qui varient dans le temps, c'est-à-dire qu'un même individu peut connaître différents statuts au cours de son existence.

- Pour les *périodes d'activité*, on distingue les statuts suivants : salariés du secteur public, salariés du secteur privé, salariés du secteur informel, indépendants du secteur informel, apprentis, étudiants et, enfin, chômeurs.
- Le *statut d'occupation du logement* sert de révélateur d'une certaine autonomie économique dont jouit éventuellement l'individu lorsqu'il est locataire ou propriétaire par rapport à une situation d'hébergé par son père et sa mère ou par un autre parent.
- Le *type de logement* est un indicateur de différenciation sociale, comme une approximation de la catégorie sociale du ménage où a vécu l'individu à différentes étapes de sa vie (Antoine et al, 1995).

Pour l'analyse de la polygamie ou du divorce, on ne retient que les deux générations les plus âgées. Certaines variables sont identiques à celles retenues pour l'analyse de l'entrée en première union : *l'âge d'arrivée à Dakar*, *l'ethnie* (du mari et de la première épouse), *la religion*, *la période d'activité*, *le statut d'occupation du logement* avec des modalités légèrement différentes. Une variable traduit le calendrier de la première union : *l'âge de l'homme au premier mariage*. Ces variables permettent d'une part de moduler l'analyse des générations en tenant compte de la variation de l'âge au mariage et, d'autre part, de vérifier si la polygamie ou le divorce varient en fonction d'un mariage plus tardif.

Le *père était-il polygame* (dans le cas de l'étude sur la polygamie) ou le *père a-t-il divorcé* (dans le cas de l'étude sur le divorce) ? A travers ces deux informations on peut voir si les antécédents familiaux ont un effet sur le comportement matrimonial. On peut avancer l'hypothèse dans le cas de la polygamie que le garçon reproduit le mode de comportement matrimonial du père. L'existence d'un *lien de parenté entre les conjoints au premier mariage* est également un révélateur de mariages souvent arrangés par la famille. Cette variable permet de tester si ce type d'union est plus stable. Le questionnaire aurait du être plus précis et permettre de savoir si le conjoint avait été choisi ou si l'union résultait d'un arrangement. On peut avancer aussi l'hypothèse que ces unions, où la liberté de choix est faible, peuvent favoriser la polygamie.

La dernière classe fréquentée est utilisée comme mesure du *niveau d'instruction*. Trois modalités sont distinguées respectivement pour le mari et pour la première épouse : non scolarisés (catégorie de référence), niveau d'instruction primaire et niveau d'instruction secondaire et plus. Une hypothèse souvent avancée présente le niveau

d'instruction élevé, comme le principal frein de la polygamie.

Dans le cas de l'analyse du divorce, *l'arrivée de la seconde épouse* est prise en compte à partir de la date du second mariage. Cette variable permet de mesurer l'effet de la polygamie sur la rupture éventuelle de la première union. Dans le cas du divorce on tient compte du *nombre d'enfants issus du premier mariage*.

### ***b) Le premier mariage des hommes à Dakar***

On observe à Dakar une nette décélération du rythme d'entrée en première union, de la plus vieille à la plus jeune génération (Antoine, Djiré et Laplante, 1995). Entre le groupe de générations les plus anciennes (1930-1944), avec un âge médian au premier mariage de 26 ans, et le groupe intermédiaire (1945-1954) l'écart d'âge médian à la première union est de 2 ans. Cet écart se creuse encore davantage, entre les deux groupes de générations les plus jeunes. Le calendrier du premier mariage recule de 5 ans pour un âge médian prévisible de 33 ans pour le groupe de générations 1955-1964. En dépit de tels écarts de calendrier, le mariage est loin d'être remis en cause.

Le tableau 5 reprend les résultats de quatre analyses (Antoine, Djiré et Laplante, 1995 ; Antoine, Djiré, 1998). La première concerne les trois groupes de générations pris ensemble, les trois suivantes chacun des 3 groupes, du plus ancien au plus jeune. Le risque relatif de contracter le premier mariage faiblit avec la jeunesse de la génération mais il n'est statistiquement significatif (au seuil de 5 %) que pour les plus jeunes générations. Ces jeunes ont eu presque 2 fois moins de chance d'entrée en première union que leurs aînés (0,64). Un certain nombre de caractéristiques individuelles favorisent une accélération de l'entrée en union, comme le fait d'être arrivé avant l'âge de 12 ans à Dakar ou d'appartenir à l'ethnie Diola. En revanche les individus scolarisés au-delà du cours moyen, les musulmans hors confréries et les chrétiens se marient plus tardivement. Mais ce sont surtout les caractéristiques variant dans le temps qui influent le plus sur le rythme du mariage. Ainsi le fait d'être dans une période de chômage, d'étude ou d'apprentissage ralentit fortement l'entrée en première union, comme le fait d'être encore hébergé par des parents. Effets de la crise et effet de génération se conjuguent pour entraîner un mariage plus tardif des jeunes générations. Mais une analyse par génération va permettre d'affiner le trait.

Les générations 1930-1945 sont encore marquées par le modèle traditionnel du mariage. Les caractéristiques comme l'âge d'arrivée à Dakar, l'ethnie, la religion ou même le niveau d'instruction, le statut d'activité ou de résidence et la catégorie de logement ne semblent pas y affecter le premier mariage (tableau 5). Seule, la période d'apprentissage apparaît comme un facteur de réduction de l'entrée en première union. Pour cette génération, le mariage des hommes ne semble pratiquement pas affecté par les facteurs économiques. Le mariage s'est conclu au cours d'une période qui s'étend de la fin de la colonisation à la fin des années 60, qui peut être qualifiée de relative expansion. Il y avait moins de contraintes économiques et la constitution d'un ménage était une étape du cycle de vie peu tributaire des questions d'aisance économique.



**Tableau 5 : Les coefficients du modèle semi-paramétrique à risque proportionnel de COX pour l'entrée en première union des hommes.**

Variables #	Catégorie	Ensemble génération	Gén. 1930-1944	Gén. 1945-1954	Gén. 1955-1964
Génération (1930-1944)	1945-1954	1,06			
	1955-1964	0,64 **			
Age d'arrivée à Dakar (Né à Dakar)	Avant 12 ans	1,39 *	1,20	1,43	1,21
	Après 12 ans	1,06	1,42	1,82	1,38
Ethnie du père (Wolof)	Peulh	0,92	0,64	1,15	0,90
	Manding	0,98	1,13	0,71	0,51
	Sereer	0,88	1,53	0,52	0,82
	Diola	1,99 *	3,13	3,39	1,41
	Autre	1,41	1,60	1,71	1,60
Religion (Confrérie musulm.)	Musulman hors confrérie	0,58 ***	1,12	0,46 ***	0,46 *
	Chrétien	0,34 **	0,39	0,12 **	0,52
Niveau d'instruction (Non scolarisé)	École Coran	0,98	1,81	1,10	0,40 *
	CP-CE	0,99	1,49	1,58	0,62
	CM-Collège	0,64 **	1,05	0,69	0,37 ***
	Lycée-Ens. Supérieur	0,64 *	1,26	0,54 *	0,45 *
Statut d'activité (Indépendant du secteur informel)	Salarié du sect. informel	1,26	1,51	1,09	1,10
	Salarié du public	1,32	1,33	1,66	0,52
	Privé moderne	1,31	1,85	1,05	1,61
	Chômage	0,31 ***	1,02	0,18 ***	0,17 ***
	Étude	0,50 **	0,25	0,78	0,46
	Apprenti	0,39 ***	0,27 **	0,53	0,40 *
Statut de résidence (Propriétaire ou locataire)	Hébergé par père/mère	0,66 **	0,68	0,73	0,74
	Hébergé par autre parent	0,65 ***	0,61	0,74	0,87
Catégorie de logement (Toit en tôle)	Haut et moyen standing	0,57 **	0,45	0,76	0,24 **
	Toit en dur	1,18	1,57	1,17	1,05
	Baraque	0,94	1,14	0,47 **	2,59 ***

# La modalité de référence figure entre parenthèses.  
\*\*\* Significatif au seuil de 1 % ; \*\* Significatif au seuil de 5 % ; \* Significatif au seuil de 10 %.

Un certain nombre de facteurs se révèlent davantage discriminants pour le premier mariage des générations 1945-1954. La différenciation par la religion est largement observée. Les musulmans en confrérie sont les plus enclins à un mariage rapide. Ils sont entrés en première union 2 fois plus rapidement que les musulmans hors confrérie et 8 fois plus que les chrétiens. Ceux qui ont un niveau d'instruction primaire ou secondaire ne se distinguent pas suffisamment des non scolarisés ; seuls ceux qui ont atteint au moins le niveau du lycée se marient plus tardivement. Ces derniers connaissent une entrée en union presque 2 fois moins rapide que ceux de leurs générations qui n'ont pas été scolarisés. On n'observe pas de différence significative entre les périodes d'activité sauf pour la période de chômage qui est associée à une réduction du rythme de mariage d'environ 5 fois celui de la modalité de référence (indépendant). Contrairement à leurs aînés qui n'ont pratiquement pas connu le chômage. Il faut remarquer que le chômage a

constitué un frein plus important pour cette génération que l'apprentissage ne l'a été pour la génération précédente. Dans les générations 1945-1954, les contraintes d'emploi et de logement semblent se faire jour et se ressentent déjà sur la formation des unions.

Plus que pour leurs aînées, le premier mariage des plus jeunes générations (1955-1964) a plus nettement subi l'influence de la plupart des caractéristiques retenues, à l'exception de la religion qui n'a plus la même emprise que sur la génération précédente. Si les chrétiens n'affichent pas de comportement significativement différent de celui des musulmans appartenant à des confréries, les musulmans hors confrérie ont connu un rythme d'entrée en union 2,5 fois plus lent. La scolarisation est associée à une plus faible entrée en première union sauf pour ceux qui n'ont pas dépassé le niveau du cours préparatoire ou élémentaire. Le comportement de ces derniers est largement expliqué par la période d'activité et c'est peut-être eux qui sont le plus affecté par le chômage.

La période d'activité rémunérée demeure sans différence appréciable de rythme d'entrée en union par rapport au statut d'indépendant du secteur informel. Pour ces générations, dans les années 80, l'arrivée à l'âge de la majorité et de la maturité est concomitant avec des tensions accrues sur le marché de l'emploi. Pour ces générations où la plupart des hommes sont à la recherche d'un premier emploi, la période de chômage (comme dans le groupe de générations intermédiaire) et celle de d'apprentissage (comme les générations les plus anciennes) sont les plus défavorables à un mariage rapide. La chance de conclure un mariage pendant l'apprentissage est 2,5 fois plus lente que pour les indépendants du secteur informel. Mais c'est encore plus marqué lors de période de chômage, où le risque de se marier est bien plus faible (6 fois moins). Les périodes de résidence dans des logements de standing élevé (et donc d'appartenance à des catégories sociales plus aisées) ne sont pas propices à un premier mariage rapide contrairement à celles dans les baraques où il est 2,6 fois plus rapide. Les comportements matrimoniaux des classes moyennes semblent donc plus affectés par les conséquences de la crise. Les générations 1955-1964, pour lesquelles l'adolescence a commencé avec la récession des années 1970 qui s'est aggravée dans la décennie 1980, sont les générations les plus affectées tant sur le plan de la solidarité familiale que sur le plan individuel. Le chômage, principale répercussion de la crise, constitue un puissant frein à la conclusion rapide d'un mariage.

**Tableau 6 : Coefficients du modèle semi paramétrique à risque proportionnel de Cox pour l'entrée en polygamie et le divorce des hommes.**

Variable #	Catégorie	Polygamie	Divorce
Génération (1930-44)	1945-1954	0,76	1,07
Age au 1er mariage mari (25-29 ans)	Avant 25 ans	1,04	1,06
	30-34 ans	0,72	1,07
	35 ans et plus	0,54	1,04
Age d'arrivée à Dakar (Né à Dakar)	Avant 12 ans	1,40	0,94
	Entre 12 et 17 ans	1,29	0,87
	Entre 18 et 24 ans	0,88	1,27
	Après 25 ans	0,88	0,43
Père divorcé (Non)	Oui	NC	0,98
Père polygame (Non)	Oui	1,45 **	NC
Lien parenté avec 1ere épouse (Non)	Oui	1,56 *	0,52***
Religion (Musulman)	Chrétien	0,31 **	0,45
Ethnie du Mari (Wolof)	Peulh	0,76	1,31
	Sereer	0,97	1,48
	Autre	1,49	0,85
Ethnie de la 1ere Épouse (Wolof)	Peulh	0,96	0,49 *
	Sereer	1,72	0,52
	Autre	0,88	0,77
Instruction des conjoints (Mari et 1ere épouse non scolarisés)	Homme Primaire	1,16	1,19
	Homme Secondaire	1,29	2,16 **
	Femme Primaire	1,16	0,75
	Femme Secondaire	0,59 *	0,43 **
Statut d'activité (Actif qualifié)	Informel	0,74	1,09
	Chômage	0,45	3,26***
	Non actif	0,0003	0,0003
Statut de résidence (Propriétaire ou locataire)	Hébergé par père-mère	0,92	1,22
	Hébergé autre personne	1,21	1,13
Nombre d'enfants de la première union		NC	0,67***
Entrée en union polygame (Non)	Oui	NC	3,73***

# La catégorie de référence est indiquée entre parenthèses  
NC: Non concerné par ce modèle.  
\*\*\* Significatif au seuil de 1 % ; \*\* Significatif au seuil de 5 % ; \* Significatif au seuil de 10 %.

### *c) Devenir polygame*

À Dakar, le fait d'avoir eu un père polygame accélère l'entrée en union polygame comme si une partie de la société dakaroise perpétuait un comportement plus traditionnel (tableau 6). L'existence d'un lien de parenté avec la première épouse (synonyme de mariage arrangé par la famille) favorise également l'arrivée plus rapide d'une seconde épouse, confirmant l'hypothèse que lorsque le mari n'a pas choisi lui-même son épouse, il épouse plus rapidement une autre femme qu'il a pu connaître indépendamment de la famille. En revanche, le mariage tardif contribue à freiner l'entrée en union polygame. Lorsque la première épouse a un niveau d'instruction secondaire (ou plus), le rythme d'entrée en polygamie est réduit de moitié, confirmant la réticence voire, la résistance, des femmes instruites à l'arrivée d'une seconde épouse. La religion chrétienne est un frein à la polygamie à Dakar. En revanche, ni l'âge d'arrivée en ville, ni l'ethnie du mari,

ni celle de la première épouse, ni le niveau d'instruction du mari ou son activité n'influent apparemment sur le rythme d'entrée en union polygame. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, Dakar voit se diversifier les situations de polygamie.

L'urbanisation ne signifie pas la fin de la polygamie. Elle se maintient à Dakar, où elle bénéficie d'une légitimité officielle, religieuse et sociale, et joue un rôle de régulation sociale et démographique. Elle jouit d'une popularité, d'une normalité qui en banalise l'existence notamment auprès des hommes, pour lesquels elle reste un privilège qu'ils peuvent s'octroyer, une ambition permettant d'afficher leur réussite sociale, un moyen de contrôle et de domination sur les femmes (Antoine, Nanitelamio, 1995 ; Antoine, Djiré, Nanitelamio, 1998).

#### ***d) Absence de travail et polygamie principaux facteurs de divorce***

L'analyse statistique des biographies concernant le divorce fait ressortir des résultats plus contrastés (tableau 6). Plusieurs facteurs affectent le rythme du divorce. Le lien de parenté, et le nombre d'enfants ralentissent la séparation d'avec la première épouse; le mariage préférentiel se rompt plus difficilement, alors qu'il favorise la polygamie. Par contre, les situations de précarité économique favorisent le divorce. Ainsi le chômage accélère le risque de divorcer de plus de 3 fois. Le mari doit assumer en principe les charges du ménage et lorsque sa situation économique se dégrade l'union se trouve fragilisée. Le défaut d'entretien de l'épouse est souvent avancé comme l'une des principales causes de divorce. Cette question de la précarité économique et de l'activité est toutefois complexe. Dans une étude utilisant une méthodologie voisine concernant la nuptialité féminine à Dakar, Philippe Bocquier et Jeanne Nanitelamio (1991) ont montré un plus fort risque de divorce, chez les plus jeunes générations par rapport aux périodes précédant les années 1980. Ils ont relevé que c'est surtout l'activité des femmes après le mariage qui accroît le risque de divorce. L'activité est ainsi associée à une possibilité d'indépendance financière de la femme qui est alors susceptible d'assumer économiquement sa propre charge et celle de ses enfants dans un éventuel divorce (McDonald, 1985 ; Burnham, 1987). Pour les femmes ayant exercé un emploi avant le mariage et qui ne l'exercent plus après le mariage, le risque de divorce est plus faible, confortant l'hypothèse d'insécurité économique comme élément de dissuasion au divorce de ces femmes.

Les hommes d'instruction secondaire divorcent deux fois plus rapidement que les hommes non scolarisés. Au contraire, les femmes plus instruites divorcent moins vite. Une analyse effectuée par ailleurs (Antoine, Nanitelamio, 1996) prenant en compte les niveaux d'instruction croisés de l'homme et de sa première épouse montre qu'un écart trop important dans l'instruction des conjoints accentue le risque de divorce. Lorsque le mari a un niveau d'instruction secondaire ou plus, et que la femme est illettrée, ils risquent de divorcer 3 fois plus vite que des conjoints illettrés. Il n'y a en revanche pas de différence entre les autres inégalités de niveaux d'instruction.

Gage-Brandon (1992) en utilisant une méthode identique (mais sans caractéristique variant dans le temps), montre que la polygamie est un facteur important de l'instabilité des unions au Nigeria. Pour l'étude du divorce à Dakar, les épisodes de polygamie recueillis dans la biographie matrimoniale ont été pris en

compte pour vérifier l'hypothèse selon laquelle la venue d'une seconde épouse accélère le départ de la première. De fait l'entrée en union polygame accélère fortement le risque de divorcer de la première épouse. Le modèle ne retient que l'enchaînement des événements déclarés par les individus. Cependant notre schéma d'analyse est proche des situations vécues, car bien souvent, la première épouse est mise devant le fait accompli. Elle n'est parfois prévenue que lorsque le second mariage est déjà célébré. À la suite de ce passage à la polygamie, le divorce peut survenir après une phase d'observation et de conflits. Mais, l'ampleur du coefficient (le risque de divorcer est accéléré de 3,7 fois) montre que cela entraîne souvent le divorce. Les femmes prennent de plus en plus l'initiative du divorce.

## **Conclusion**

L'analyse des biographies permet de prendre en considération les interactions entre événements. Ainsi, à Dakar, l'effet de génération persiste pour le premier mariage. La scolarisation au niveau secondaire ralentit le mariage et constitue un accélérateur du divorce. Mais le principal acquis des analyses conduites à Dakar concerne le rôle majeur de la crise sur le marché de l'emploi sur la formation ou la dissolution des unions. Si le type d'activité exercée en tant que tel n'influe pas sur le rythme du mariage ni sur celui du divorce ou de l'émancipation, les périodes de chômage exercent une influence majeure : ainsi le chômage ralentit fortement l'entrée en union tandis qu'il accélère le divorce. En effet, si les hommes instruits divorcent plus rapidement que les illettrés, en revanche résider dans un habitat de haut ou moyen standing réduit de moitié la probabilité de divorcer. Si la précarité professionnelle accélère le divorce, l'aisance matérielle en est un des freins (Antoine, Djiré, 1998). Lorsque sa situation économique se dégrade, le mari ne peut plus faire face aux charges économiques et financières du ménage qui lui incombent et l'union se trouve dans bien des cas fragilisée. En somme, les situations de précarité économique découlant de la crise favorisent le divorce. Peu de facteurs socio-économiques se dégagent de notre analyse pour expliquer un comportement différentiel des hommes vis-à-vis de la polygamie. Seuls certains mécanismes démographiques agissent sur le phénomène. L'analyse concernant le divorce met en évidence un risque élevé de rupture de la première union consécutif à l'arrivée d'une seconde épouse.

L'intérêt de l'analyse des biographies réside également dans les réciprocitys qu'elle permet. Ainsi on peut analyser par exemple l'autonomie résidentielle des jeunes en fonction de l'accès à l'emploi ou des événements matrimoniaux. À Dakar, Joël Tokindang (1995) a montré que, pour les jeunes générations, mariage et venue d'un enfant ne constitue plus, paradoxalement, un facteur poussant à obtenir son propre logement. Si absence de travail et manque de logements se conjuguent pour freiner le mariage des jeunes hommes, le mariage n'accélère pas l'accès à un logement indépendant. Une dissociation s'opère entre constitution du couple et constitution d'un nouveau ménage.

## BIBLIOGRAPHIE

- ANTOINE Philippe et BOCQUIER Philippe, 1999. – L'enquête "Insertion urbaine à Dakar et Pikine", in : Groupe de réflexion sur l'approche biographique (éd.), *Biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes biographiques*, p. 177-201. – Paris, INED, IRD, Réseau Socio-Économie de l'habitat, 340 p. (Coll. Méthodes et Savoirs).
- ANTOINE Philippe, BOCQUIER Philippe, FALL Abdou Salam, GUISSÉ Youssouf Mbargane et NANITELAMIO Jeanne, 1995. – *Les familles dakaroises face à la crise*. – Dakar, ORSTOM-IFAN-CEPED, 209 p.
- ANTOINE Philippe, BOCQUIER Philippe, RAZAFINDRATSIMA Nicolas et ROUBAUD François (éd), à paraître. – *Biographies de trois générations dans l'agglomération d'Antananarivo. Premiers résultats de l'enquête BIOMAD-98*. – Paris, CEPED, \*\*\* p. (Coll. Documents et manuels).
- ANTOINE Philippe et DJIRÉ Mamadou, 1998. – Crise et évolution des comportements matrimoniaux à Dakar, in : Francis GENDREAU (dir.), *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*, p. 203-235. – Paris; AUPELF-UREF et Éditions ESTEM, \*\*\* p.
- ANTOINE Philippe, DJIRÉ Mamadou et LAPLANTE Benoît, 1995. – Les déterminants socio-économiques de la sortie du célibat à Dakar. *Population*, n° 1, p. 95-118.
- ANTOINE Philippe, DJIRÉ Mamadou et NANITELAMIO Jeanne, 1998. – Au cœur des relations hommes-femmes : polygamie et divorce, in : Philippe ANTOINE, Dieudonné OUÉDRAOGO et Victor PICHÉ (éd.), *Trois générations de citadins au Sahel*, p. 147-180. – Paris, L'Harmattan, 281 p.
- ANTOINE Philippe et NANITELAMIO Jeanne, 1996. Can polygamy be avoided in Dakar ? in: Kathleen SHELDON (éd.), *Courtyards, Markets, City Streets : Urban Women in Africa*, p. 129-152. – Boulder, Westview Press, 342 p.
- BATTAGLIOLA Françoise, BERTAUX-WIAME Isabelle, FERRAND Michèle et IMBERT Françoise, 1991. – *Dire sa vie: entre travail et famille. La construction sociale des trajectoires*. – Paris, CSU, IRESCO, 280 p.
- BLOSSFELD Hans Peter, HAMERLE Alfred et MAYER Karl U., 1989. – *Event History Analysis. Statistical Theory and Application in the Social Sciences*. – Millsdale, Lawrence Erlbaum Associates Publishers, 294 p.
- BOCQUIER Philippe et NANITELAMIO Jeanne, 1991. – Les déterminants socio-économiques des changements matrimoniaux des femmes de Dakar, in : UEPA (éd.), *Femme, famille et population. Vol 1 : Communications sollicitées*, p. 369-386. – Dakar, UEPA, \*\*\* p. (Actes de la Conférence de Ouagadougou (Burkina Faso) 24-29 avril 1991).
- BOCQUIER Philippe, 1996. – *L'analyse des enquêtes biographiques à l'aide du logiciel Stata*. – Paris, CEPED, 208 p. (Coll. Documents et Manuels).
- BRANDON Anastasia, 1991. – The Formation and Stability of Informal Unions in Côte d'Ivoire, in : UEPA (éd.), *Femme, famille et population. Vol 1 : Communications sollicitées*, p. 330-349. – Dakar, UEPA, \*\*\* p. (Actes de la Conférence de Ouagadougou (Burkina Faso) 24-29 avril 1991).
- BURNHAM P\*\*\*, 1987. – Changing Themes in the Analysis of African Marriage, in : D\*\*\* PARKIN et D\*\*\* NYAMWAYA (éd.), *Transformations of African Marriage*, p. 37-54. – Manchester, Manchester University Press, \*\*\* p. (International African Seminars, New Series, n° 3).
- COURGEAU Daniel et LELIÈVRE Eva, 1989. – *Analyse démographique des biographies*. – Paris, Éditions de l'INED, 268 p.
- COX David Roxbee, 1972. – "Regression models and life tables", *Journal of royal statistical society*. B34, p. 187-220
- COX David Roxbee, 1984. – *Analysis of survival data*. – London, Chapman and Hall, 201 p.
- DJIRÉ Mamadou, 1993. – *Un aspect de la dynamique de la nuptialité en milieu urbain: l'entrée des hommes en première union à Dakar (Sénégal)*. – Montréal, Département de démographie, Université de Montréal, 118 p + annexes. (Mémoire de maîtrise).
- DITTGEN Alfred, 1995. – Un aspect méconnu de la transition démographique : l'évolution des mariages religieux, in : Dominique TABUTIN, Thierry EGGERICKX et Catherine GOURBIN (dir.), *Transitions démographiques et sociétés*, p. 459-476. – Louvain-la-Neuve, Academia

- L'Harmattan, 692 p. (Actes de la Chaire Quetelet 1992, Louvain-la-Neuve, 15-17 septembre 1992).
- DONADJÉ Florentin et TABUTIN Dominique, 1991. – Nuptialité et fécondité des hommes au Sud-Bénin, *in* : IUSSP committee on Comparative Analysis of Fertility and University of Zimbabwe (éd.), *Seminar on The Course of Fertility Transition in Sub-Saharan Africa*, p. 1-32. – Liège, IUSSP, \*\*\* p. (Actes du Séminaire de Harare, Zimbabwe, 19-22 novembre 1991).
- DONADJÉ Florentin, 1991. – Typologie des unions masculines au sud du Bénin, *in* : UEPA (éd.), *Rapport de l'UEPA sur la conférence Femme, famille et population. Ouagadougou, Burkina Faso 24-29 avril 1991*. Vol 1, p. 387-406. – Dakar, UEPA, \*\*\* p.
- DONADJÉ Florentin, 1992. – *Nuptialité et fécondité des hommes au Sud-Bénin : pour une approche des stratégies de reproduction au Bénin*. – Louvain-la-Neuve, Université Catholique de Louvain Institut de Démographie, Academia, 222 p.
- GAGE-BRANDON Anastasia J., 1992. – The Polygyny-Divorce Relationship : A Case Study of Nigeria, *Journal of Marriage and the Family*, n° 54 (mai), p. 285-292.
- GRAB (Groupe de réflexion sur l'approche biographique), 1999. – *Biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes biographiques*. – Paris, INED, IRD, Réseau Socio-Economie de l'habitat, PUF/Diffusion Paris, 336 p. (Coll. Méthodes et Savoirs).
- HIEDEMANN Bridget, SUHOMLINOVA Olga et O'RAND Angela M., 1998. – Economic independence, economic status and empty nest in midlife marital disruption, *Journal of Marriage and the Family*, 60 (février), p. 219-231.
- HOUÉDOKOHO Thomas, 1995. – *Approche biographique de la nuptialité des femmes béninoises*. – Louvain-la-Neuve, Université Catholique de Louvain, Academia-Bruylant, L'Harmattan, 215 p.
- KLISSOU Pierre, 1995. – *La polygamie au Bénin. Une approche régionale des tendances et des déterminants*. – Louvain la Neuve, Université Catholique de Louvain, L'Harmattan, Academia Bruylant, 257 p.
- KOUAMÉ Aka, BEINING Eric, GUEYE Abdoulaye, KUEPIÉ Mathias et KISHIMBA Ngoy, 1999. – L'enquête "Crise et insertion urbaine à Yaoundé", *in* : GRAB (éd.), *Biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes biographiques*, p. 221-240. – Paris, INED, IRD, Réseau Socio-Economie de l'habitat, PUF/Diffusion Paris, 336 p. (Coll. Méthodes et Savoirs).
- LE BOURDAIS Céline, NEILL Ghyslaine et VACHON Nathalie, 2000. – Family disruption in Canada : Impact of the changing patterns of family formation and of female employment, *Canadian studies in population*, vol. \*\*\*, n° \*\*\*, p. \*\*\*-\*\*\*.
- LÉRIDON Henri, VILLENEUVE-GOKALP Catherine, 1994 : *Constance et inconstances de la famille. Biographies familiales des couples et des enfants*. Paris, INED, Travaux et documents n° 134, 341 p.
- LESTHAEGE Ron, KAUFMANN Georgia et MEEKERS Dominique, 1989. – "The Nuptiality Regimes in Sub-Saharan Africa", *in* : Ron LESTHAEGHE (éd.) *Reproduction and Social Organisation in Sub-Saharan Africa*. – Los Angeles, University of California Press, p 239-337.
- MCDONALD Peter, 1985. – Social organisation and nuptiality in developing countries, *in* : John CLELAND et John HOBBCRAFT (éd.), *Reproductive change in developing countries*, p. 87-114. – Oxford, Oxford University Press, \*\*\* p.
- NEILL Ghyslaine et LE BOURDAIS Céline, 1998. – Dissolution des premières unions fécondes au Canada : une analyse de risques dans un contexte de changements. – Louvain la Neuve, Institut de démographie, Louvain, 23 p. (Communication à la Chaire Quetelet 1998: « Ménages et familles face à la crise »).
- OUEDRAOGO Dieudonné et PICHÉ Victor (dir.), 1995. – *L'insertion urbaine à Bamako*. – Paris, Karthala, 207 p.
- PISON Gilles, 1986. – La démographie de la polygamie, *Population*, vol. 41, n° 1, p. 93-122.
- SMITH David P, CARRASCO Enrique et MCDONALD Peter, 1984. – *Marriage Dissolution and Remarriage*. – Voorburg, International Statistical Institute, \*\*\* p. (World Fertility Survey Comparative Studies, n° 34).
- THIRIAT Marie-Paule, 1998. – *Faire et défaire les liens du mariage. Évolution des pratiques matrimoniales au Togo*. – Paris, CEPED, 295 p. (Les Études du CEPED, n° 16).
- TOKINDANG Joël, 1995. – *Mobilité et insertion résidentielle à Dakar*. – Montréal, Département de démographie, Université de Montréal, 218 p + annexes. (Thèse de Ph.D. de démographie).

- TRUSSELL James, HANKINSON Richard et TILTON J\*\*\*, 1992. – *Demographic applications of event history analysis*. – Oxford, Clarendon Press, \*\*\*p.
- VAN DE WALLE Étienne, 1968. – Marriage in African censuses and inquiries, in : William BRASS, Ansley J. COALE, Paul DEMENY, Don F. HEISEL, Frank LORIMER, Anatole ROMANIUK et Étienne VAN DE WALLE (éd.), *The Demography of Tropical Africa*, p. 183-238. – Princeton (New Jersey), \*\*\*, \*\*\*.